RAPPORT ANNUEL 2025-2026
Conseil d'établissement

École de la Montagne

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique *(LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population
Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction
Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Chers membres du personnel, chers parents et chers élèves,

Alors que cette année scolaire tire à sa fin, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre engagement, vos efforts et votre précieuse contribution à la vie de notre école.

Tout au long de l'année, nous avons eu la chance de voir se réaliser de beaux projets, portés avec cœur, dévouement et créativité.

Chacune de ces réalisations témoigne du dynamisme de notre milieu et du désir commun d'offrir aux élèves un environnement stimulant, bienveillant et enrichissant.

Je souhaite remercier tout particulièrement le personnel de l'école, qui accomplit un travail remarquable chaque jour, ainsi que les parents, dont l'implication et le soutien font une réelle différence.

Aux élèves également, merci pour votre énergie, votre curiosité et votre enthousiasme, qui donnent tout son sens à notre engagement collectif.

Pour ma part, ce premier mandat à la présidence du conseil d'établissement a été une très belle expérience. J'y ai découvert un milieu profondément engagé, animé par un véritable esprit de collaboration.

J'ai beaucoup apprécié cette occasion de contribuer à la vie scolaire et de travailler avec des personnes investies, soucieuses du bien-être et de la réussite des élèves.

Merci à chacun et à chacune pour cette année remplie d'efforts, d'implication et de réussites. Je nous souhaite de continuer à faire grandir cette belle collaboration dans les années à venir.

Annouk Binette
Présidente du conseil d'établissement

Information descriptive de l'école

- 141 élèves fréquentaient l'école
- 2 groupes de préscolaire (maternelle 4 ans et 5 ans)
- 6 groupes de primaire
- 33 élèves inscrits au service de garde

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement 5
    1.1. Liste des membres du conseil d'établissement 5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement 5
    2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement 5
    2.2. Activités réalisées et décisions prises 6
    2.3. Bilan de l'utilisation du budget annuel de fonctionnement du conseil 7
    2.4. Résultats obtenus 8
        2.4.1. Fonds à destinations spéciales (FDS) 8
        2.4.2. Les principales orientations du projet éducatif 8
        2.4.3. Les grandes lignes du plan de réussite de l'école 9
        2.4.4. Les réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif 9
3. Bons coups de l'année 2025-2026 10
4. Mot de la direction d'établissement 10
5. Annexes 11

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Durée du mandat
Annouk Binette	Parent et présidente	2025-2026 2026-2027
Annie-Claude Poitras	Parent et vice-présidente	2025-2026 2026-2027
Noémie Rivest	Parent et déléguée au comité de parents	2024-2025 2025-2026
Sonia Pétrin Poulin	Parent	2024-2025 2025-2026
Mélissa Deguire	Parent	2024-2025 2025-2026
Kelly-Anne Lauzon	Parent substitut	2025-2026
Janie Giroux	Parent substitut	2025-2026
Josée Sigouin	Personnel enseignant	2025-2026
Annie-Claude Larocque	Personnel enseignant	2025-2026
Nathalie Cormier	Personnel enseignant	2025-2026
Monika Hotte-Lépine	Personnel de soutien	2025-2026
Vanessa Céré	Service de garde	2025-2026
Stéphane Mougeot	Direction	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
Le mardi 9 septembre 2025	Assemblée générale des parents
Le mardi 23 septembre 2025	Ordinaire
Le mercredi 21 octobre 2025	Ordinaire
Le mardi 25 novembre 2025	Ordinaire
Le mardi 20 janvier 2026	Séance annulée
Le mardi 24 février 2026	Ordinaire
Le mardi 24 mars 2026	Ordinaire
Le mardi 28 avril 2026	Ordinaire
Le mardi 19 mai 2026	Séance annulée
Le mercredi 16 juin 2026	Ordinaire

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif[1]			
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2025	Adopté	À revoir en août 2026
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Février 2026	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Approbation des contributions financières exigées	Octobre 2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2026	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2026	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2026	Adopté	Pour la prochaine année scolaire
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Février 2026	Consulté	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Octobre 2025	Consulté	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Septembre 2025		
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre 2025	Adopté	Ex. : Plan de lutte, format abrégé
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Avril 2026	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2026	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Novembre 2025	Approuvé	COSP

[1] D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Avril 2026	Approuvé	Pour la prochaine année scolaire
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Selon les demandes	Approuvé	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Mars 2026		Questionnaire sur la sécurité et la violence à l'école
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Selon les demandes	Approuvé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2026	Adopté	Pour la prochaine année scolaire
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Consultation pour le nouveau plan vers la réussite du Csscv (PERV)			
Valeurs du Csscv			
Projet pour la cour d'école	Mars 2026	Approuvé	

2.3. Bilan de l'utilisation du budget annuel de fonctionnement du conseil

Le Conseil d'établissement reçoit du Centre de services scolaire des sommes (250 $) qu'il utilise pour son fonctionnement. Ce budget n'est pas celui de l'école. Il doit donc adopter son budget annuel de fonctionnement et rendre compte au Centre de services scolaire de la façon dont il l'administre.

Le budget annuel de fonctionnement ne peut permettre de payer que des dépenses qui sont en lien avec le fonctionnement du Conseil d'établissement et à la formation de ses membres, par exemple, des frais tels le transport, les repas, la garde des enfants ou les frais d'inscription à une formation. Ce budget n'est pas discrétionnaire et ne peut pas servir à financer des activités de l'école, des bourses aux élèves ou l'achat de matériel au bénéfice des élèves.

Pour cette année scolaire, une somme de 370,21 $ a été dépensée.

2.4. Résultats obtenus

2.4.1. Fonds à destinations spéciales (FDS)

Compte	Solde en début d'année scolaire	Dépenses	Revenus	Solde en date du 16 juin 2026
FDS-Activités	8 881 $	5 871 $[7]	3 000 $[2]	6 010 $[8]
FDS-Aide ali.	10 004 $	1 440 $	3 250 $[3]	11 814 $[10]
FDS-SCP	4 058 $[1]	5 592 $	5 686 $[4]	4 152 $
FDS-EDU	248 $	4 739 $	5 000 $[5]	509 $
Cour d'école	33 281 $	5 666 $[9]	3 234 $[6]	30 849 $

1 Des intérêts de 565,67 $ ont été ajoutés à ce FDS.
2 Don de la ferme Lauzon
3 Dons de Gestion Septique BR, Matériaux Lajeunesse, municipalité de Bowman et de Mme Morin.
4 Campagne de financement, municipalité de Bowman, Excavation Mageau, Pisciculture Val-des-Bois, Station Sport Nature, Gestion Septique BR, Garage Ultra et anonyme.
5 Don de la ferme Lauzon et de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette
6 Don de la ferme Lauzon et campagne de financement (Colle à moi)
7 Dépenses prévisionnelles des sorties de fin d'année moins la contribution de chaque élève (7 261,44 $ – 1 390 $)
8 Solde prévisionnel en fonction des dépenses des sorties de fin d'année
9 Achat de deux poteaux et paniers de basketball et d'un poteau de ballon-poire (à être installés)
10 Nous avons moins dépensé dans ce fond, car nous avons reçu en cours d'année des sommes supplémentaire dans la mesure « aide alimentaire »

2.4.2. Les principales orientations du projet éducatif

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école, voici l'énoncé qui a guidé nos travaux :

« Nous travaillons en collaboration pour la réussite des élèves »

Objectif 1 :	Accroitre la proportion d'élèves qui ont obtenu plus de 69% au sommaire en lecture, en 6e année
Objectif 2 :	Accroitre la proportion d'élèves qui ont obtenu plus de 69% au sommaire, en lecture, en 4e année
Objectif 3 :	Accroitre la proportion d'élèves qui ont obtenu plus de 69% au sommaire, en raisonner, en 6e année
Objectif 4 :	Augmenter l'exposition des élèves aux comportements positifs
Objectif 5 :	Réduire les gestes de violence physique et verbale posés par les élèves

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école, voici les valeurs de l'établissement :

Respect	Écouter les consignes données par l'adulte en faisant rapidement ce qu'il me demande, utiliser un langage et des gestes bienveillants envers les élèves et les adultes, utiliser adéquatement le matériel de l'école, lever la main avant de prendre la parole, régler mes conflits en utilisant un langage poli et se déplacer adéquatement dans les aires communes.
Autonomie	Suivre les consignes de l'adulte et la routine de la classe, être prêt à la tâche, adopter une position d'écoute, avoir le matériel nécessaire et réaliser les travaux demandés tant en classe qu'à la maison.
Persévérance	Effectuer le travail en classe et terminer les tâches demandées en faisant preuve de ténacité en posant des questions à l'enseignant au besoin.

2.4.3. Les grandes lignes du plan de réussite de l'école

Instruire : Promouvoir le développement des compétences disciplinaires
Socialiser : Favoriser l'apprentissage de vivre ensemble
Qualifier : Travailler activement à la qualification des élèves

2.4.4. Les réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif

Réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif	
Réalisations	**Résultats**
Récupération	Consolidation des acquis, favoriser une meilleure compréhension.
Bonification des heures en tutorat pour des élèves en difficulté	A permis de solidifier les acquis de certains élèves à risque.
Bonification du soutien en classe pour permettre la mise en place de pratiques gagnantes	Soutien accru à l'élève en difficulté Amélioration du climat de classe Allègement de la tâche de l'enseignant qui peut se concentrer davantage sur l'enseignement
Continuité d programme « corps actif, cerveau performant »	Permet de cibler et de travailler efficacement avec les élèves selon leurs difficultés. De plus, nous contribuons à une augmentation des saines habitudes de vie par l'exercice au quotidien
Ajout en orthopédagogie (+20%)	Les élèves ont bénéficié d'accompagnement en classe et/ou en sous-groupe. La bonification du service a fait en sorte qu'il est possible d'apporter plus de support aux élèves qui ont des difficultés en français et en mathématique. Cela permet également d'augmenter la fréquence pour les périodes de rééducation. Il fut également possible de dépister dès le début les difficultés des élèves de 1re année et d'intervenir plus rapidement.
Ateliers de stimulation langagière	Offerts par l'orthophoniste, elle a travaillé des éléments du langage tels que: vocabulaire, conscience phonologique, compréhension de consignes, etc. avec certains élèves ciblés.
Uniformisation des stratégies en écriture	On voit les effets d'avoir une façon commune de travailler.
Uniformisation des stratégies en lecture	On voit les effets d'avoir une façon commune de travailler.
Uniformisation des stratégies en raisonner	On voit les effets d'avoir une façon commune de travailler.
Évaluation du niveau de lecture des élèves	Après avoir identifié le niveau de lecture de l'élève, il est plus facile de cibler les stratégies à travailler pour chacun. De plus, ceci nous permet de travailler dans la zone proximale de développement de l'élève au niveau de la lecture et favoriser une amélioration de la compréhension et de la fluidité.
Continuité dans la valorisation des comportements positifs à adopter avec un comité SCP (soutien aux comportements positifs) très actif	Promouvoir les **bons comportements** et le **respect** au sein de la communauté scolaire et offrir un environnement positif. En somme, par le biais de ce comité, l'équipe-école a joué un rôle essentiel dans la promotion d'un environnement scolaire sain, respectueux et sécuritaire
Plusieurs activités offertes pour faire bouger les élèves	Plusieurs activités et une belle participation chez les élèves. Prêt de matériel, basketball, club de marche, T-Rex, handball, etc.

3. Bons coups de l'année 2025-2026

- Petits déjeuners offerts aux élèves tous les matins;
- Dîners chauds offerts aux élèves une fois par semaine;
- Participation au programme « Lait à l'école »;
- Système de soutien aux comportements positifs pour la valorisation des comportements appropriés bien établi;
- Enseignement explicite sur les bons comportements à adopter chez nos élèves;
- À la suite d'une démarche auprès de la Fondation pour l'alphabétisation, 96 livres ont été remis aux élèves de 4 ans à 8 ans. Avec des dons, nous avons acheté des livres aux autres élèves;
- Activités variées (journées thématiques, récréations prolongées, marche, etc.);
- Abonnement à MooZoom, un outil clé en main qui favorise le mieux-être;
- Système de monitorage des comportements;
- Ateliers offerts aux élèves par les TES, pour développer les compétences sociales, l'estime de soi, le sentiment d'efficacité personnelle et les saines habitudes de vie;
- Continuité du programme corps actif – cerveau performant (Turbo-Maths);
- Participation de l'équipe des T-Rex à des matchs amicaux;
- Ateliers du volet parents avec les maternelles 4 ans;
- Participation au Cube-énergie, au défi chin-chin;
- Activité grand ménage.

4. Mot de la direction d'établissement

Chers élèves, chers parents, chers membres du personnel et chers membres de la communauté,

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2025-2026 de notre belle école. Ce document témoigne des nombreux efforts déployés par toute l'équipe-école afin d'assurer la réussite scolaire et le développement global de chaque élève, dans un contexte particulier qui nous a amenés à nous adapter à plusieurs reprises au cours de l'année.

Vous y trouverez des informations importantes sur la vie de l'école, les sujets abordés au conseil d'établissement, notre projet éducatif ainsi que ses orientations principales, sans oublier les nombreux accomplissements qui ont marqué cette année scolaire.

Nous tenons à remercier chaleureusement les enseignants, les professionnels, les éducatrices du service de garde, le personnel de soutien, les bénévoles, les membres du conseil d'établissement ainsi que les parents pour leur engagement et leur contribution, de près ou de loin, à la réussite des élèves et à leur bien-être.

Continuons ensemble à soutenir nos jeunes dans le respect, l'autonomie et la persévérance. Des valeurs qui, depuis cette année, inspirent et façonnent le code de vie de l'école de la Montagne.

_____

Stéphane Mougeot
Directeur

5. Annexes